

PRÉVENTION RÉSIDEN­TIELLE 2020

Message à tous les citoyens et citoyennes de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville

Cette année, en raison de la pandémie relative au Covid-19, aucune visite de prévention résidentielle ne sera effectuée par les pompiers dans vos résidences. Au cours du mois de juillet, vous recevrez donc par la poste un « Formulaire de prévention résidentielle » que vous devrez remplir, signer et dater. Une fois complété, vous le retournerez au bureau de la Régie intermunicipale d'incendie (adresse sur le formulaire) ou vous le déposerez dans la boîte à courrier de votre bureau municipal.

Si vous avez des questions concernant la prévention résidentielle, n'hésitez pas à communiquer avec Madame Irène King, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie, au 450 347-5376, poste 28.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons un bel été... en sécurité !